

Compte rendu de la réunion « Bourg » le 16 septembre 2022

Introduction de Jean-Claude FLINOIS, maire. Présentation des objectifs et de la démarche. Principe de base : Il n'y a pas de limite, de tabou, de jugements. Il n'y a pas de mauvaises idées. J'apporte des solutions, pas des problèmes. Je fais un maximum de propositions. J'apporte des idées, je rebondis sur les idées émises. Je suis bienveillant. Répartition sur 3 groupes pour un total de 20 participants, un animateur par table : Séverine FILLIAERT, délégué à la citoyenneté ; Virginie LEFEBVRE adjointe.

1. Comment résoudre les problèmes de vitesse

Limiter la vitesse à 30 km/h sur tout le village dans les zones habitées

Marquer au sol la limitation de vitesse de manière régulière

Mettre des ralentisseurs de type « Coussins berlinois »

Priorité à droite la rue du Vallon

Modifier le profil de la Rue entre Ennetières et Escobecques car la rue est trop haute

Mettre des « petits bonhommes » au Bourg face au cabinet de médecin pour informer le danger et faire ralentir

Mettre un « panneau stop » sur la rue du Bourg pour faire arrêter les voitures

Mettre passage piéton face à mairie

Mettre un « feu rouge » lié à la vitesse ($V > 30\text{km/h}$ rouge)

Mettre un radar de tronçon aux entrées et sortie de village

Faire chicane rue d'Escobecques

Dégager les espaces verts autour des panneaux

Mettre une Zone 30 à l'entrée de l'agglomération

2. Comment résoudre les problèmes de circulation et voirie

Mettre la rue d'Escobecques en priorité à droite (c'est fait)

Réaliser un rond-point au croisement de la rue du Bourg et la rue du Blanc Coulon

Place du Général de Gaulle :

- Remettre à double sens
- Mettre un stop au lieu de céder le passage
- Mettre 2 stops
- Mettre qu'une seule voie et un parking de chaque côté en épi
- Mettre un giratoire

Enlever les places de parking face chez Mme Duretz

Faire une chicane avant la rue d'Escobecques

Éclairer les passages piétons

3. Comment améliorer la qualité des espaces verts

Domaine de la plaine :

- Dégager la végétation près des limites de propriétés dans la zone basse pour éviter la propagation chez les particuliers
- Améliorer l'entretien des chemins piétons
- Tondre la totalité du bas côté Rue du Bourg vers Englos
- Remettre la barrière manquante dans l'Allée des mésanges
- Mettre des poubelles et sacs à crottes
- Mettre jardins ouvriers ou aménagement, mettre sièges autour chemin piétonnier

Dans la côte, il y a des arbres morts qui peuvent être dangereux en cas de tempête

Mettre des bancs de manière régulière dans tout le village et notamment à côté de chez la ferme Roucher face à la plaine
Meilleure gestion des terrains privés
Prendre une société extérieure pour entretenir les espaces
Embellir la Place du Gal de Gaulle.
Éviter le débordement des haies sur la voie publique

4. Aménagement des chemins piétons

Rétro Éclairer les passages piétons
Améliorer la traversée de la rue du Bourg pour la piste cyclable
Manque trottoir sur une partie de la rue de la Gare, Rue du Pindo
Manque passage piétons au centre village
Installer des poubelles collectives pour supprimer les poubelles qui traînent sur le trottoir au Bourg et au Blanc Coulon
Améliorer l'accès pour les piétons et les cyclistes dans la côte de la Vallée car c'est dangereux
Manque parking à vélos au foyer rural
Manque piste cyclable dans le centre Bourg
remettre en état les chemins vicinaux
Autoriser l'accès des bandes enherbées aux piétons
Entretien des trottoirs rue du Blanc Coulon